

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2023-2029



PLAN D'ACTIONS



ADOpte EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE
8 DECEMBRE 2022

MAÎTRISE D'OUVRAGE



CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION
1, Rue Victor Schoelcher
CS 50 636
29 186 Concarneau

Yann GUILLOU
Responsable Aménagement, Habitat
et Développement Durable
T 02 98 97 06 00
@ yann.guillou@cca.bzh

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



ALTEREA
26, Boulevard Vincent Gâche
CS 17502
44275 NANTES CEDEX 2
T 02 40 74 24 81

Pierre-Louis GARCIA
Coordinateur d'études
Conseiller Territoire Engagé
Climat Air Energie
T 07 57 09 55 57
@ plgarcia@alterea.fr

Table des matières

AXE 1	4
ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	4
Action 1.1 : Prévenir des submersions marines et des risques inondations.....	5
Action 1.2 : Préserver la ressource en eau potable.....	6
Action 1.3 : Définir un plan de stockage carbone en vue d'atteindre la neutralité carbone.....	7
Action 1.4 : Favoriser la végétalisation des zones urbanisées afin d'éviter la création d'îlots de chaleurs	8
Action 1.5 : Maintenir une veille sur l'adaptation des végétaux et des animaux au changement climatique.....	9
AXE 2	10
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DU TERRITOIRE	10
Action 2.1 : Développer l'usage et le réseau de transports en commun.....	11
Action 2.2 : Favoriser les mobilités douces du quotidien	12
Action 2.3 : Amplifier la rénovation du parc résidentiel et développer les énergies renouvelables dans l'habitat.....	13
Action 2.4 : Accompagner l'amélioration énergétique des exploitations agricoles	14
Action 2.5 : Améliorer la connaissance et programmer des travaux de rénovation du patrimoine public	15
AXE 3	16
ENCOURAGER LES COMPORTEMENTS EXEMPLAIRES ET SUSCITER LES INITIATIVES	16
Action 3.1 : Sensibiliser sur les écogestes en matière d'énergie	17
Action 3.2: Développer l'économie circulaire et prévenir la production de déchets	18
Action 3.3 : Élaborer un projet alimentaire territorial	19
AXE 4	20
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES LOCALES ET ALTERNATIVES AUX ÉNERGIES FOSSILES	20
Action 4.1 : Développer le parc de véhicules électriques	21
Action 4.2 : Structurer une filière Bio GNV ou Bio hydrogène pour la mobilité	22
Action 4.3 : Développer l'autopartage et le covoiturage	23
Action 4.4 : Accompagner le remplacement des chaudières fioul par des énergies renouvelables	24
Action 4.5 : Développer la production d'énergies renouvelables par le tertiaire et aménager des réseaux de chaleur	25
Action 4.6 : Développer la production d'énergies renouvelables avec la filière agricole	26
ACTION TRANSVERSALE.....	27
CRÉER UNE MAISON DES TRANSITIONS.....	27
Créer une Maison des Transitions.....	28

AXE 1

ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Axe 1 : Anticiper et s'adapter au changement climatique

Action 1.1 : Prévenir des submersions marines et des risques inondations

Cibles	Habitants et usagers de Concarneau, communes littorales de CCA
Pilotes	CCA (Service Grand Cycle de l'Eau), Concarneau, Pont-Aven, Rosporden, Préfecture
Services CCA associés	Services aménagement, droit des sols, habitat
Partenaires	SAGE Sud Cornouaille / CC Pays Fouesnantais, DDTM, opérateur OPAH, communes de Concarneau, Névez, Trégunc, Rosporden et Pont-Aven



Descriptif

L'état des lieux du territoire fait état d'une vulnérabilité significative au changement climatique en raison de la hausse prévisible du niveau de la mer (fonte des glaces polaires et dilatation de l'eau), et de l'accroissement de la fréquence des épisodes météoriques intenses pouvant entraîner des inondations, notamment pour l'Aven et ses affluents. Pour les secteurs concernés, il sera nécessaire de :

- > Sensibiliser les habitants, les usagers ainsi que les acteurs économiques liés à la mer (pêche à pied, cultures marines, chantiers navals, etc.), pour un développement raisonnable de leurs activités
- > Mettre en œuvre le PAPI Littoral Sud Finistère sur la commune de Concarneau
- > Mettre en place un suivi du trait de côte sur Concarneau à partir de 2023 (dans le cadre du futur PAPI)
- > Préparer la gestion de crise par l'élaboration / révision des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- > Adapter les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) aux risques de submersions et d'inondations
- > Limiter l'artificialisation des sols pour limiter les phénomènes de ruissellement et d'inondation



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique



Vigilances environnementales

Sans objet



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026		
2030		Contribution aux objectifs généraux d'adaptation du territoire et de réduction de la vulnérabilité : réduction de l'exposition aux risques, meilleure connaissance des risques et des évolutions climatiques
2050		



Moyens

Techniques ✓ Compétence GEMAPI à CCA / Compétence des communes (gestion de crise, information préventive, réduction de la vulnérabilité)

Humains ✓ Service Grand Cycle de l'Eau de CCA, opérateur OPAH

Financiers ✓ Sensibilisation / PAPI : 360 000 € sur 6 ans, dont 90 000 € à la charge de CCA.
✓ Mise à jour des SCoT et PLU : coût intégré dans les révisions des documents.



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Nombre d'actions de sensibilisation
Nombre de communes engagées dans la gestion de crise
Nombre d'actions pour réduire la vulnérabilité (nombre de diagnostics réalisés, nombre de logements améliorés)
Nombre d'actions d'adaptation aux risques de submersion et d'inondation
Nombre d'hectares sortis de l'urbanisation



Calendrier prévisionnel

2023

2024

2029

Mise en œuvre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI d'intention)

Adaptation du PLU de Concarneau
Intégration de la problématique dans le SCoT
Mise en place d'un suivi du trait de côte

Réévaluer l'augmentation du niveau de la mer lors de la mise à jour du Plan Climat

Axe 1 : Anticiper et s'adapter au changement climatique

Action 1.2 : Préserver la ressource en eau potable

Cibles	Usagers du réseau d'eau potable, agriculteurs, services des collectivités
Pilotes	CCA (Direction Eau et Assainissement)
Services CCA associés	Services aménagement, droit des sols
Partenaires	Services Urbanisme des communes, Chambre d'Agriculture, les deux SAGE du territoire, bailleurs sociaux, Département, entreprises



Descriptif

L'état des lieux du territoire fait état d'une vulnérabilité significative au changement climatique en raison de l'augmentation des périodes de sécheresse et de canicule pouvant engendrer une tension plus forte sur l'alimentation en eau potable des habitants et des usagers. Afin de protéger la ressource, il est donc nécessaire de :

- > Poursuivre la protection des zones humides, notamment au travers des dispositions réglementaires au sein des PLU (identification et protection) ; réhabiliter le site des anciennes lagunes de Melgven
- > Réduire les consommations d'eau potable par la sensibilisation des usagers et l'augmentation du rendement des réseaux ; réviser le schéma directeur d'alimentation en eau potable
- > Développer le stockage et la réutilisation des eaux de pluies dans l'habitat, l'industrie et l'agriculture (bâtiments d'élevages) en intégrant des dispositions réglementaires au sein des PLU (par exemple, une obligation d'équiper les nouvelles constructions de dispositifs intégrés de stockage/réutilisation des eaux pluviales)



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES (Stockage carbone)	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique



Vigilances environnementales

Sans objet



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026		
2030	Contribution aux objectifs généraux d'adaptation du territoire et de réduction de la vulnérabilité : préservation des ressources naturelles locales	
2050		



Moyens

Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, documents d'urbanisme, sensibilisation (Maison des transitions et Service Eau et Assainissement) ✓ Documents d'urbanisme (PLU)
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maison des transitions et Direction Eau et Assainissement
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réhabilitation des anciennes lagunes de Melgven : 360 000 € ✓ Amélioration du rendement des réseaux d'eau potable : 12 000 000 € ✓ Sensibilisation et accompagnement aux économies d'eau : 90 000 €



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Consommation d'eau potable sur le territoire
Nombre de systèmes de stockage et de réutilisation des eaux pluviales au sein des bâtiments publics
Avancement de la réhabilitation du site des anciennes lagunes de Melgven
Surface de zones humides



Calendrier prévisionnel

2023

2029

Poursuivre l'augmentation des rendements en eau potable, amélioration de la qualité des eaux de surface, élaboration du Schéma d'Alimentation d'Eau potable

Actions de sensibilisation du public et des usagers à la maîtrise des consommations en eau

Axe 1 : Anticiper et s'adapter au changement climatique

Action 1.3 : Définir un plan de stockage carbone en vue d'atteindre la neutralité carbone

Cibles	Collectivités, agriculteurs
Pilotes	CCA (service développement durable)
Services CCA associés	Services Grand cycle de l'eau, économie et tourisme, aménagement
Partenaires	SAGE Odet et Sud Cornouaille, chambre d'agriculture, SCIC bois énergie, experts scientifiques, communes, propriétaires forestiers, scieurs



Descriptif

L'objectif d'atteindre la neutralité carbone à terme est désormais un objectif national et européen. Cela nécessite de fixer le carbone de l'air dans les sols et la végétation. Le territoire de CCA peut y contribuer en :

- > Développant une veille technique et scientifique sur cette thématique
- > Élaborant une stratégie territoriale de stockage du carbone avec pour objectif la neutralité carbone : prioriser les réservoirs à créer, mener une réflexion sur le « carbone bleu », quantifier les objectifs de stockage par type de réservoir, choisir un mode compensation des émissions de GES liées à l'activité de CCA, définir le cas échéant une politique d'accompagnement des agriculteurs et une politique foncière
- > Réduisant la consommation foncière annuelle
- > Sensibilisant les agriculteurs sur le développement du stockage de carbone
- > Valorisant économiquement le stockage carbone via les Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) et en soutenant la labellisation Haie des agriculteurs du territoire via l'activité de la SCIC bois énergie
- > Étudiant la création de filières économiques d'utilisation du bois d'œuvre local, en lien avec la filière écoconstruction existante.



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES (Stockage carbone)	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
		✓	✓	✓



Vigilances environnementales

Vigilance sur les déchets verts supplémentaires

Vigilance sur les types de plantations (plantation d'espèces locales et adaptées au changement climatique)

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET)



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026		
2030	Contribution aux objectifs généraux d'adaptation du territoire et de réduction de la vulnérabilité : préservation des ressources naturelles locales, renforcement de la végétalisation, augmentation de la capacité de séquestration du carbone, réduction du taux d'artificialisation des sols	
2050		



Moyens

Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Étude fine de la capacité de stockage du territoire et élaboration d'une stratégie communautaire de stockage du carbone (avec un volet foncier le cas échéant) ✓ Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV)
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % ETP responsable du service développement durable de CCA pour la veille technique et le suivi de l'élaboration de la stratégie ✓ % ETP chargée de mission énergie climat de CCA ✓ % ETP chargée de mission filières économiques de CCA pour le développement d'une filière de bois d'œuvre local
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudes de la stratégie de stockage carbone : 20 000 € dont 50% à la charge de CCA et 50 % financés par l'ADEME ✓ Breizh Bocage / mesures agro-environnementales / label Haie : 400 000 € à l'échelle de bassin versant Sud Cornouaille, dont 20 % à la charge de CCA.



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Evolution de l'occupation des sols du territoire

Elaboration de la stratégie territoriale de stockage du carbone

Avancement de la mise en œuvre de cette stratégie

Calendrier prévisionnel		
2023	2025	2029
<ul style="list-style-type: none"> Relais auprès des agriculteurs de la démarche de la SCIC vers la labellisation Haie Mise en place d'un groupe de travail sur la création d'une filière économique bois d'œuvre local. Étude stockage carbone et concertation avec les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> Adoption de la stratégie de stockage de carbone Introduction dans les documents d'urbanisme de règles de gestion des terrains utiles au stockage du carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la stratégie de stockage

Axe 1 : Anticiper et s'adapter au changement climatique

Action 1.4 : Favoriser la végétalisation des zones urbanisées afin d'éviter la création d'îlots de chaleurs

Cibles	Communes, aménageurs, promoteurs
Pilotes	CCA (service aménagement), communes
Services CCA associés	Services habitat, droit des sols, service environnement
Partenaires	CAUE, organismes de formation (CNFPT), aménageurs, DDTM, Bretagne vivante, Tynéo, opérateur OPAH

	Descriptif
---	-------------------

L'état des lieux du territoire fait état d'une vulnérabilité significative au changement climatique en raison de l'augmentation des périodes de canicule pouvant engendrer l'augmentation des températures moyennes dans les espaces urbains denses (effet d'îlot de chaleur). Ce phénomène peut être limité en :

- > Formant les services de l'urbanisme, de la voirie et des espaces verts au risque d'îlot de chaleur
- > Traduisant les objectifs dans les documents d'urbanisme (SCoT et PLU) : quotité d'espaces végétalisés par m² bâti, végétalisation des bâtiments et des espaces publics...
- > Lors des travaux de rénovations de logement (programmes Home Travaux, Home Accession et réseau Tynéo), intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique (confort d'été)

	Thématiques PCAET en lien avec l'action			
<i>Consommation d'énergie</i>	<i>Production d'énergie renouvelable</i>	<i>Emissions de GES (Stockage carbone)</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Adaptation au changement climatique</i>

	Vigilances environnementales
---	-------------------------------------

Vigilance sur les déchets verts supplémentaires
Vigilance sur les types de plantations (plantation d'espèces locales et adaptées au changement climatique)
Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET)

	Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances	<i>Stratégiques</i>
2026	Contribution aux objectifs généraux d'adaptation du territoire et de réduction de la vulnérabilité : préservation des ressources naturelles locales, renforcement de la végétalisation pour limiter le développement des effets d'îlots de chaleur urbains, augmentation de la capacité de séquestration du carbone, réduction du taux d'artificialisation des sols
2030	
2050	

	Moyens
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des agents et des professionnels ✓ Définition de règles dans les documents d'urbanismes lors des procédures de modification ou de révision ✓ Intégrer ces éléments dans le conseil aux ménages prodigué par l'opérateur OPAH et le réseau Tynéo.
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % d'ETP dans les services aménagement, habitat, environnement, urbanisme de CCA et des communes
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Séance de formation des services : 300 €

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'opérations de végétalisation urbaine effectuées Nombre de surfaces végétalisées créées Nombre de PLU modifiés pour intégrer des objectifs associés à cette action Nombre de jours de formation sur cette thématique pour les services techniques et élus

	Calendrier prévisionnel	
2023	2023	2027
Séances de formation des services et des professionnels	Intégration de la problématique dans la révision du SCoT et du PLU de Concarneau	Intégration de la problématique dans la révision des PLU des autres communes

Axe 1 : Anticiper et s'adapter au changement climatique

Action 1.5 : Maintenir une veille sur l'adaptation des végétaux et des animaux au changement climatique

Cibles	-
Pilotes	CCA (service environnement),
Services CCA associés	Service développement durable, grand cycle de l'eau
Partenaires	Chambre d'agriculture (Observatoire régional des effets du changement climatique en agriculture - ORACLE), communes, comité des pêches, MNHN, conservatoire national botanique de Brest, Bretagne Vivante, INRA, Explore...



Descriptif

L'adaptation au changement climatique s'inscrit dans un temps long. Les connaissances et les techniques évoluant de façon importante, il est nécessaire de :

- > Maintenir une veille sur l'adaptation des espèces au changement climatique : veille documentaire, diffusion de publications scientifiques et des initiatives développant la connaissance, utilisation de l'observatoire régional des effets du CC en agriculture...
- > Accompagner les actions d'inventaire de la biodiversité locale (ex : atlas de la biodiversité) et d'adaptation des pratiques agricoles et de pêche. Actuellement, sur le territoire de CCA, deux atlas de biodiversité sont en cours de réalisation : à Saint-Yvi ainsi qu'à Concarneau. En outre, une candidature a été déposée par la commune de Rosporden en réponse à l'appel à projets « Atlas de biodiversité communale » lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) en avril 2022.



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
				✓



Vigilances environnementales

Sans objet



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026		
2030	Contribution aux objectifs généraux d'adaptation du territoire et de réduction de la vulnérabilité : préservation des ressources naturelles locales, adaptation des espèces au changement climatique	
2050		



Moyens

Techniques ✓ Partenariats Bretagne Vivante, Explore, MNHN, etc., atlas de la biodiversité

Humains ✓ % d'ETP du poste de la directrice environnement-bâtiment de CCA pour le suivi et la veille
✓ Mobilisation de temps chez les partenaires

Financiers ✓ Comité de veille scientifique : 10 000 €



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Proportion du territoire couvert par un Atlas de la Biodiversité



Calendrier prévisionnel

2023

2024

2029

Mise en place du comité de veille scientifique ou participation au comité régional

Accompagnement des atlas de la biodiversité communale

AXE 2

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DU TERRITOIRE

Axe 2 : Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Action 2.1 : Développer l'usage et le réseau de transports en commun

Cibles	Voyageurs domicile-travail, scolaires, loisirs, touristes
Pilotes	CCA (Service Mobilité)
Services CCA associés	Services aménagement, bâtiment-voirie, développement économique
Partenaires	Communes, pôles générateurs de déplacement (entreprises, équipements, lieux associatifs...), exploitant du réseau de transports, Région, EPCI voisins, EPIC tourisme



Descriptif

Le développement de la sobriété énergétique du territoire passe par la diminution importante du recours à la voiture individuelle et donc à l'augmentation proportionnelle des déplacements en transports en commun. La présence de la gare de Rosporden ainsi que l'orientation du CRTE retenant la « *promotion de la gare de Rosporden comme gare du territoire d'agglomération* » vont dans le sens d'un usage plus important du réseau de transports en commun. A cette fin, il est prévu de :

- > A l'occasion du renouvellement de la DSP, optimiser les plans existant de transports en commun.
- > Favoriser l'intermodalité aux points stratégiques du réseau de transport en commun (covoiturage, stationnement vélo).
- > Restreindre la place de la voiture en ville et donner la priorité aux transports en commun.
- > Privilégier la réutilisation des emprises imperméabilisées existantes (voies existantes, friches, espaces urbains, etc.) pour le développement du réseau de transport.
- > Amplifier la sensibilisation des habitants et des entreprises sur l'utilisation du réseau.
- > Favoriser l'adaptation des politiques d'aménagement pour limiter l'impact des transports sur le dérèglement climatique.
- > Réalisation d'une enquête déplacements.



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique



Vigilances environnementales

Vigilance sur la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées à la mobilité et la possible dégradation de l'environnement et du paysage selon la localisation des nouveaux aménagements.

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures.



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 14,5% et les émissions de GES de 21,9%	Atteindre 10% des distances parcourues via les transports en commun
2030	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 19,7% et les émissions de GES de 29,9%	Atteindre 13% des distances parcourues via les transports en commun
2050	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 46,0% et les émissions de GES de 69,8%	Atteindre 27% des distances parcourues via les transports en commun



Moyens

Techniques ✓ Mettre en place une billettique pour les comptages et une enquête ménage/déplacement ; réviser le PGD.

Humains ✓ Service Mobilité CCA / exploitants réseaux / communes (STM)

Financiers ✓ Développement et gestion du réseau Coralie : 17 820 000 €
✓ Mise en place d'une billettique : de 80 000 à 100 000 €
✓ Outil de suivi des parts modales : 15 000 €
✓ Aides à l'investissement des communes pour les aménagements de voirie (y compris points d'arrêts) : 140 000 €
✓ Sensibilisation des habitants et des entreprises : 15 000 €



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Nombre d'usagers réguliers du réseau
Part modale des Transports en commun



Calendrier prévisionnel

2023

Accompagnement des communes dans la traduction des objectifs dans leurs aménagement d'espace public et leurs documents d'urbanisme

2024

Réalisation de l'enquête déplacement
Révision du PGD
Mise en place d'une billettique

2029



Axe 2 : Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Action 2.2 : Favoriser les mobilités douces du quotidien

Cibles	Ménages (automobilistes), communes, entreprises
Pilotes	CCA (service mobilités)
Services CCA associés	Services aménagement, développement durable, droit des sols
Partenaires	Communes, office de tourisme, associations, Département, Région, Etat

	Descriptif
--	-------------------

Le développement de la sobriété énergétique du territoire passe par la diminution importante du recours à la voiture individuelle et donc à l'augmentation proportionnelle des modes doux ou actifs (marche à pied, vélo...). A cette fin, il est prévu de :

- > Accompagner et soutenir le programme d'aménagements dédiés aux modes doux (continuités cyclables, stationnement sécurisé, etc.) avec un appui en termes d'ingénierie et des fonds de concours aux communes
- > Privilégier la réutilisation des emprises imperméabilisées existantes (voies existantes, friches, espaces urbains, etc.) pour le développement des infrastructures
- > Accompagner les changements de comportement des automobilistes (via la maison des transitions)
- > Accompagner le développement de services aux usagers des modes doux (location de vélos...)

	Thématiques PCAET en lien avec l'action			
<i>Consommation d'énergie</i>	<i>Production d'énergie renouvelable</i>	<i>Emissions de GES</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Adaptation au changement climatique</i>

	Vigilances environnementales
--	-------------------------------------

Vigilance sur la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées à la mobilité et la possible dégradation de l'environnement et du paysage selon la localisation des nouveaux aménagements.

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures.

	Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances	<i>Stratégiques</i>
2026	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 14,5% et les émissions de GES de 21,9%
2030	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 19,7% et les émissions de GES de 29,9%
2050	Contribution à la réduction des consommations d'énergie du secteur Transport de 46,0% et les émissions de GES de 69,8%
	Moyens

Techniques	✓ Réseau des DST, Dispositif de financement des aménagements cyclables
Humains	✓ % d'ETP d'un animateur 'changement de comportement' (maison des transitions)
Financiers	✓ Aménagement d'itinéraires pour les modes doux : 3 616 000 € dont 25 % à la charge de CCA et 25 % à la charge des communes ✓ Accompagnement aux changements de comportements du public en matière de mobilités : 270 000 € dont 198 000 € à la charge de CCA ✓ Développement de services aux usagers des modes doux : 40 000 € (achat de vélos électriques pour location) :

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
	Linéaire d'aménagements cyclables réalisés Part modale du vélo et de la marche à pied

	Calendrier prévisionnel
2023	2024
Refonte du dispositif d'accompagnement financier et mise en place de l'accompagnement aux changements de comportements	2029

Axe 2 : Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Action 2.3 : Amplifier la rénovation du parc résidentiel et développer les énergies renouvelables dans l'habitat

Cibles	Ménages, maisons individuelles et habitat collectif
Pilotes	CCA (Service Habitat)
Services CCA associés	Pôles économie et tourisme, cohésion sociale et politique de la ville, commande publique
Partenaires	Réseau Tynéo, Approche Ecohabitat, professionnels (artisans, syndicats, banques, notaires), chambre des métiers, opérateurs OPAH, ANAH, Département, Région, ADEME, La Poste



Descriptif

L'habitat représente une part importante des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Afin de les réduire très significativement, il convient de développer davantage les moyens mis en place, et notamment de :

- > Dans le cadre de Tynéo, accompagner les ménages de façon personnalisée du DPE aux travaux ; développer le conseil aux particuliers (ex-espace info énergie)
- > Dans un but de sensibilisation et d'accompagnement aux changements de comportement : développer l'instrumentation des logements dans le cadre du SDIME
- > Développer et mettre en place un tiers financement des travaux de rénovation
- > Poursuivre et amplifier la communication sur les aides financières et les accompagnements existants aux travaux via le Point Info Habitat (maison des transitions)
- > Dans les programmes Home Travaux et Home Accession, donner un bonus financier aux ménages intégrant des énergies renouvelables dans leur projet de rénovation en veillant à ce que les travaux respectent, autant que possible, le patrimoine architectural et paysager local
- > Intégrer une réflexion sur l'utilisation de matières provenant de l'économie circulaire dans les opérations de rénovation



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique



Vigilances environnementales

Vigilance quant à l'intégration des caractéristiques patrimoniales pour les opérations de rénovations menées au sein de secteur ou sur des bâtiments à forte valeur patrimoniale
Vigilance quant à l'intégration paysagère de systèmes de production d'énergies renouvelables

Vigilance quant à une dégradation possible de la qualité de l'air intérieur



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Baisse des consommations énergétiques du Résidentiel de 11,6% et des émissions de GES de 12,6% liée à la rénovation du parc résidentiel	3 500 logements rénovés
2030	Baisse des consommations énergétiques du Résidentiel de 15,9% et des émissions de GES de 17,1% liée à la rénovation du parc résidentiel	5 800 logements rénovés
2050	Baisse des consommations énergétiques du Résidentiel de 37,0% et des émissions de GES de 40,0% liée à la rénovation du parc résidentiel	17 300 logements rénovés



Moyens

Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier les ménages prioritaires, principalement les constructions antérieures à 1970 et communiquer dans leur direction ✓ Reconduire le programme Home Travaux sur la période 2021-2026, avec un accroissement des objectifs de rénovation thermique et intégration de la prime EnR ✓ Modifier le règlement d'Home Accession et passer un marché public pour les DPE (accord-cadre / bons de commande) ✓ Accroître la disponibilité du conseil du réseau Tynéo pour les ménages de CCA (permanences supplémentaires, davantage de disponibilité téléphone et internet.) ✓ Développer la communication ✓ Développer un partenariat avec un tiers-financeur
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 ETP de conseiller énergie ✓ Opérateur OPAH (Home travaux) ✓ QCD (réseau Tynéo)
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement du SPPEH (Tynéo) : 150 000 € ✓ Accompagnement des propriétaires via Home Travaux : 1 355 740 € (dont 235 148 € de suivi-animation) ✓ Prime énergies renouvelables dans Home Travaux : 81 000 €



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Evolution de la consommation d'énergie et de GES du secteur résidentiel
Production d'énergies renouvelables totale
Nombre de logements aidés



Calendrier prévisionnel

2022

2023

2029



Poursuite du programme Home Travaux et de la participation à Tynéo
Étude des tiers financements possibles

Atteinte du rythme de croisière à 300 logements par an dans le programme Home Travaux
Renforcement du SPPEH (Tynéo ou autre)

Evaluation et mise à jour des dispositifs

Axe 2 : Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Action 2.4 : Accompagner l'amélioration énergétique des exploitations agricoles

Cibles	Exploitants agricoles
Pilotes	Chambre d'agriculture ; CCA (Service Economie)
Services CCA associés	Services grand cycle de l'eau, développement durable
Partenaires	Groupements d'agriculteurs

Descriptif

Outre ses émissions de gaz à effet de serre non énergétiques, le secteur agricole doit réduire ses consommations énergétiques, essentiellement dues à ses bâtiments, équipements et engins. Il s'agit donc de :

- > Valoriser les initiatives d'amélioration énergétique des process et des bâtiments agricoles et d'écoconduite des engins auprès des agriculteurs du territoire
- > Développer le regroupement parcellaire (capitaliser sur l'expérimentation en cours dans le périmètre Algues Vertes) en veillant à respecter le maillage du bocage local (ouverture du bocage sous conditions et avec obligation de compensation des parties défrichées)

Thématiques PCAET en lien avec l'action				
<i>Consommation d'énergie</i>	<i>Production d'énergie renouvelable</i>	<i>Emissions de GES</i>	<i>Qualité de l'air</i>	<i>Adaptation au changement climatique</i>

Vigilances environnementales

Sans objet

Orientations stratégiques et opérationnelles		
Echéances	<i>Stratégiques</i>	<i>Opérationnelles</i>
2026	Baisse des consommations énergétiques de l'Agriculture de 5,3% et des émissions de GES de 3,5% en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur	10% des bâtiments agricoles rénovés
2030	Baisse des consommations énergétiques de l'Agriculture de 7,3% et des émissions de GES de 4,7% en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur	17% des bâtiments agricoles rénovés
2050	Baisse des consommations énergétiques de l'Agriculture de 17% et des émissions de GES de 11% en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique du secteur	50% des bâtiments agricoles rénovés

Moyens		
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de sensibilisation des agriculteurs. ✓ Poursuite du travail de la cellule locale foncière et extension à tout le territoire de CCA ✓ Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV) 	
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % d'ETP dans les services économie et grand cycle de l'eau pour le suivi et le pilotage de cette action 	
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Actions de sensibilisation des agriculteurs : à charge de la chambre d'agriculture ✓ Développement du regroupement parcellaire (PLAV 2) : 122 000 € dont 96 000 € à la charge de la chambre d'agriculture 	

Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation		
	<ul style="list-style-type: none"> Evolution de la consommation d'énergie et de GES du secteur agricole Nombre de bâtiments concernés par des initiatives d'amélioration énergétique Nombre d'exploitations aidées 	

Calendrier prévisionnel		
2023		2029
	<ul style="list-style-type: none"> Elargissement de la cellule locale foncière à l'ensemble du territoire Mise en place des actions de sensibilisation à destination des agriculteurs 	Evaluation

Axe 2 : Améliorer l'efficacité énergétique du territoire

Action 2.5 : Améliorer la connaissance et programmer des travaux de rénovation du patrimoine public

Cibles	Tout le patrimoine public CCA, communes, département, région
Pilotes	CCA (service bâtiment) et les communes
Services CCA associés	Services eau et assainissement, développement durable, économie et tourisme, commande publique, musées, médiathèques
Partenaires	Collectivités (communes, départements, régions), SDEF (conseil en énergie partagée)

Descriptif
Même si le patrimoine public ne représente qu'une faible part des consommations d'énergie du territoire, les collectivités ont un devoir d'exemplarité vis-à-vis des citoyens, d'autant qu'elles disposent de tous les leviers d'action. Dans ce cadre, il est nécessaire de :
<ul style="list-style-type: none"> > Développer le nombre de communes adhérentes au conseil en énergie partagé (ou développement d'une ingénierie interne) > Définir un programme de rénovation des bâtiments les plus énergivores et définir un programme de modernisation de l'éclairage public (y compris son opportunité : plans lumière) > Améliorer/systématiser le suivi des consommations > Développer l'utilisation de ressources bas-carbone dans les opérations de construction ou réhabilitation des équipements publics > Lors des travaux de rénovations, intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique (confort d'été) > Veiller à ce que les travaux respectent, autant que possible, le patrimoine architectural et paysager local

Thématiques PCAET en lien avec l'action				
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

Vigilances environnementales
Vigilance quant à l'intégration des caractéristiques patrimoniales pour les opérations de rénovations menées au sein de secteur ou sur des bâtiments à forte valeur patrimoniale

Orientations stratégiques et opérationnelles		
Echéances		
2026	<i>Stratégiques</i>	<i>Opérationnelles</i>
	Baisse des consommations énergétiques du Tertiaire de 7,5% et des émissions de GES de 7,2% liée à la rénovation du tertiaire public	16% des surfaces tertiaires « publiques » rénovées
2030	Baisse des consommations énergétiques du Tertiaire de 10,3% et des émissions de GES de 9,9% liée à la rénovation du tertiaire public	27% des surfaces tertiaires « publiques » rénovées
2050	Baisse des consommations énergétiques du Tertiaire de 24,0% et des émissions de GES de 23,0% liée à la rénovation du tertiaire public	80% des surfaces tertiaires « publiques » rénovées

Moyens
Techniques
Humains
Financiers

Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
Nombre de bâtiments publics audités Évolution de la consommation du patrimoine public
Calendrier prévisionnel

2023	2029
------	------

Rencontre des communes non-adhérentes au CEP et des nouveaux élus pour présenter l'intérêt du dispositif

Evaluation

AXE 3

**ENCOURAGER LES
COMPORTEMENTS
EXEMPLAIRES ET SUSCITER LES
INITIATIVES**

Axe 3 : Encourager les comportements exemplaires et susciter les initiatives

Action 3.1 : Sensibiliser sur les écogestes en matière d'énergie

Cibles	Ménages, entreprises, collectivités
Pilotes	CCA (développement durable)
Services CCA associés	Services communication, habitat, cohésion sociale, usages numériques, pôle économie et tourisme
Partenaires	Associations, CLER, SDIME, Bailleurs sociaux, Chambres consulaires, Espace Info Energie

	Descriptif
<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'actions à destination des ménages (ex : défis "Famille à énergie positive" : installation de prises qui indiquent la consommation et le coût.) > Mise en place d'actions à destination des entreprises et des salariés (ex : défis interentreprises...) > Communiquer sur les écogestes en indiquant les gains énergétiques et financiers > Communiquer sur les réseaux sociaux, faire des tutos écogestes > Encourager le développement du télétravail 	

	Thématiques PCAET en lien avec l'action
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable



Adaptation au changement climatique

	Vigilances environnementales
--	-------------------------------------

Sans objet

	Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances	Stratégiques
2026	Baisse des consommations d'énergie du secteur Résidentiel de 2,5% et les émissions de GES de 4,5% liée à la sensibilisation des habitants
2030	Baisse des consommations d'énergie du secteur Résidentiel de 3,4% et les émissions de GES de 6,2% liée à la sensibilisation des habitants
2050	Baisse des consommations d'énergie du secteur Résidentiel de 8,0% et les émissions de GES de 14,4% liée à la sensibilisation des habitants
	Opérationnelles
	20% des habitants sensibilisés
	33% des habitants sensibilisés
	100% des habitants sensibilisés

	Moyens
--	---------------

Techniques

Humains Voir action transversale « Créer une maison des transitions »

Financiers

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
--	--

Nombre de bâtiments audités
Nombre de personnes sensibilisées
Taux de passage à l'acte

	Calendrier prévisionnel
--	--------------------------------

2023

2029

Avec l'ouverture de la Maison des transitions :
mise en place des premiers défis et
renforcement des moyens de communication

Evaluation

Axe 3 : Encourager les comportements exemplaires et susciter les initiatives

Action 3.2: Développer l'économie circulaire et prévenir la production de déchets

Cibles	Ménages, entreprises, collectivités
Pilotes	CCA (Service déchets)
Services CCA associés	Services développement durable, économie et tourisme, eau et assainissement, commande publique
Partenaires	Valcor, SYMEED, associations, communes, chambres consulaires, entreprises

	Descriptif
Mettre en œuvre le programme d'actions associé à la démarche « Territoire économe en ressources » et le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) :	
<ul style="list-style-type: none"> > Réduction de l'apport de végétaux en déchèteries et préparation de l'obligation du tri des biodéchets à la source ; > Développer le réemploi et la réparation par la création de nouvelles filières et de nouveaux lieux de réemploi ; > Organiser un plan de réemploi des matériaux minéraux des collectivités ; > Réduire les flux des entreprises (déchets, énergie, eau) et renforcer la coopération et les synergies interentreprises ; amplifier et pérenniser la démarche d'écologie industrielle territoriale avec la CECIMBO ; > Définir une stratégie du tourisme durable (gestion durable des ressources) ; > Mettre en place des actions de sensibilisation autour de l'économie circulaire pour les acteurs du territoire (ménages, entreprises, collectivités) > Développer l'éco-exemplarité : intégrer l'économie circulaire dans les marchés publics et aller vers le « zéro plastique ». 	

	Thématiques PCAET en lien avec l'action
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable

	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique
--	-------------------------	-------------------------	--

	Vigilances environnementales
--	-------------------------------------

Sans objet

	Orientations stratégiques et opérationnelles
--	---

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Contribution à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur déchet de 8,8%	Contribution à la réduction de 12% du tonnage de déchets collectés
2030	Contribution à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur déchet de 14,0%	Contribution à la réduction de 20% du tonnage de déchets collectés
2050	Contribution à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES du secteur déchet de 28,0%	Contribution à la réduction de 40% du tonnage de déchets collectés

	Moyens
--	---------------

Techniques

Humans	Voir démarches « territoire économe en ressources » et plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés
Financiers	

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
--	--

Tonnage de DMA, végétaux et OMR collectés Nombre de ressourceries et de lieux de réemploi présents sur le territoire
Calendrier prévisionnel

	2023	2029
Poursuite de la mise en œuvre du PLPDMA et de la démarche « Territoire Economie en Ressources »		Evaluation

Axe 3 : Encourager les comportements exemplaires et susciter les initiatives

Action 3.3 : Élaborer un projet alimentaire territorial

Cibles	Restauration collective, communes, entreprises, restaurateurs, agriculteurs
Pilotes	CCA (pôle économie)
Services CCA associés	Services développement durable, grand cycle de l'eau, déchets, commande publique, politique locale de santé
Partenaires	ADEME, associations, chambre d'agriculture, communes, collèges et lycées, restaurateurs, ESAT, EHPAD, hôpital

Descriptif
<ul style="list-style-type: none"> > Sur la base d'un diagnostic, établir un programme alimentaire territorial (PAT) ; > Afficher l'exemplarité de la collectivité, notamment via les évènements organisés par CCA ; > Accompagner les communes dans leurs achats et leurs pratiques en restauration collective. Accompagner les obligations réglementaires de 2022 : 50 % de produits locaux et 20 % de bio dans la restauration collective ; > Etudier l'opportunité de la création d'une légumerie ; > Accompagner les professionnels de la restauration vers une alimentation locale et durable ; accompagner les agriculteurs vers l'usage de la plateforme Agrilocal > Sensibiliser les consommateurs pour faire évoluer les pratiques alimentaires.

Thématiques PCAET en lien avec l'action				
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

Vigilances environnementales
Vigilance sur la mise en place des circuits-courts qui pourrait augmenter les flux de transports et les consommations d'énergie et émissions de GES et de polluants qui y sont liées

Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances <i>Stratégiques</i>
2026 Baisse des émissions de GES du secteur Agriculture de 8,5%
2030 Baisse des émissions de GES du secteur Agriculture de 11,6%
2050 Baisse des émissions de GES du secteur Agriculture de 27%
<i>Opérationnelles</i>
Animation du PAT

Moyens
Techniques
Humains
Financiers

Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
Nombre de consommateurs sensibilisés Part de produits biologiques consommés sur le territoire Part de produits locaux consommés sur le territoire

Calendrier prévisionnel		
2023	2024	2029
Elaboration du PAT Accompagnement de la restauration collective en vue des obligations de 2022.	Mise en œuvre	Évaluation

AXE 4

**DÉVELOPPER LES ÉNERGIES
LOCALES ET ALTERNATIVES AUX
ÉNERGIES FOSSILES**

Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.1 : Développer le parc de véhicules électriques

Cibles	Collectivités, entreprises, ménages
Pilotes	CCA (Service Mobilité)
Services CCA associés	Services développement durable
Partenaires	Communes, Région, exploitants flottes de véhicules, ménages, supermarchés et concessionnaires automobiles, SDEF

	Descriptif
---	-------------------

- > Accompagner les acheteurs dans les choix pertinents du type d'énergie (via la Maison des Transition)
- > Imposer la mise en place de bornes de charge pour les logements neuf dans les PLU

	Thématiques PCAET en lien avec l'action			
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

	Vigilances environnementales
---	-------------------------------------

Vigilance quant à l'origine de l'électricité (privilégier une électricité d'origine renouvelable)

Vigilance quant au bon recyclage des batteries

Vigilance sur la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées à la mobilité et la possible dégradation de l'environnement selon la localisation des nouveaux aménagements.

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures, notamment pour la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures.

	Orientations stratégiques et opérationnelles	
Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 2,2% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules électriques	4% du parc motorisé « électrifié »
2030	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 3,0% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules électriques	7% du parc motorisé « électrifié »
2050	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 7,0% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules électriques	20% du parc motorisé « électrifié »

	Moyens
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat à développer avec le SDEF, accompagner les communes techniquement et financièrement (fonds de concours), adapter les documents d'urbanisme ✓ Schéma Directeur de Développement des Infrastructures de Recharges ouvertes au public pour les Véhicules Electriques et les véhicules hybrides rechargeables (SDIRVE)
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ % d'ETP dans le service mobilité de CCA (suivi des partenariats) ✓ % d'ETP des animateurs de la maison des transitions
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Animation, accompagnement : inclus dans la Maison des transitions

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
	<p>Nombre de bornes publiques par habitant Part de véhicules électriques dans le parc total ; idem pour les collectivités.</p>

	Calendrier prévisionnel
2023	2024
Mise en place de l'accompagnement au choix du véhicule / mode de déplacement (maison des transitions)	Insertion de règles dans le SCoT et les PLU

Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.2 : Structurer une filière Bio GNV ou Bio hydrogène pour la mobilité

Cibles	Collectivités, entreprises
Pilotes	CCA (Service mobilité), SDEF (SEM Finistère Energies)
Services CCA associés	Service aménagement, collecte des déchets, eau & assainissement
Partenaires	Communes, Région, exploitants flottes de véhicules, GrDF, SDEF

	Descriptif
<p>> Etudier et construire une station de recharge des véhicules (choix de l'une ou l'autre des filières) en lien avec les flottes des collectivités et des transporteurs.</p> <p>> Déployer une flotte de véhicules bio-GNV ou bio-hydrogène sur le territoire</p>	

	Thématiques PCAET en lien avec l'action			
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

	Vigilances environnementales
<p>Vigilance sur la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées à la mobilité et la possible dégradation de l'environnement selon la localisation des nouveaux aménagements.</p> <p>Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures, notamment pour la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures.</p>	

	Orientations stratégiques et opérationnelles	
Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 1,5% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules roulant au GNV/BioGNV	3% du parc motorisé roulant au GNV
2030	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 2,1% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules roulant au GNV/BioGNV	5% du parc motorisé roulant au GNV
2050	Diminuer les émissions de GES du secteur Transports de 4,8% en lien avec la substitution des véhicules thermiques par des véhicules roulant au GNV/BioGNV	15% du parc motorisé roulant au GNV

	Moyens
Techniques	✓ Partenariat à développer avec le SDEF et sa SEM, réalisation d'études, travaux d'une station GNV ou bioH2, achat de véhicules biogaz / bioH2
Humains	✓ % d'ETP dans le service mobilité de CCA (suivi des partenariats, pilotage) ✓ Partenariat avec Finistère Energie pour la station de recharge
Financiers	✓ Étude d'une station de recharge GNV sur le territoire : 50 000 € (SDEF)

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
<p>Nombre de stations d'avitaillement disponibles</p> <p>Part de véhicules GNV ou hydrogène dans le parc total</p> <p>Part de véhicules GNV ou hydrogène dans le parc « public »</p> <p>Kilomètre gasoil remplacé par du GNV ou bioH2</p>	

	Calendrier prévisionnel	
2023	2024	2026

Montage du partenariat avec le SDEF, Finistère Energies et GrDF
Cf action 4.6

Projet de station de chargement des véhicules

Inclusion achat véhicules biogaz ou bioH2 dans la nouvelle DSP transports
Début de remplacement des BOM diesel en BOM biogaz ou bioH2

Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.3 : Développer l'autopartage et le covoiturage

Cibles	Grand public
Pilotes	Communes et CCA (Service Mobilité)
Services CCA associés	
Partenaires	Associations, comités de quartiers et commerçants, associations syndicales libres, syndics de copropriétés, concessionnaires, organisations avec des flottes de véhicules



Descriptif

- > Expérimenter un système d'autopartage
- > Déterminer le besoin pour l'autopartage (rencontre avec les partenaires)
- > Mettre en place et animer un groupe de citoyens et de gestionnaire de flotte de véhicules prêts à partager leurs véhicules à l'échelle des communes et des quartiers ou à créer leur association
- > Développer l'accompagnement au covoiturage avec les associations et les outils existants
- > Favoriser le covoitureur dans l'aménagement urbain



Thématiques PCAET en lien avec l'action

Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique



Vigilances environnementales

Vigilance sur la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures dédiées à la mobilité et la possible dégradation de l'environnement selon la localisation des nouveaux aménagements.

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures, notamment pour la consommation foncière pouvant être générée par l'aménagement de nouvelles infrastructures.



Orientations stratégiques et opérationnelles

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Diminuer les consommations et les émissions de GES du secteur Transports de 5,7% en lien avec l'augmentation du covoiturage	Taux de remplissage moyen des véhicules de 1,25
2030	Diminuer les consommations et les émissions de GES du secteur Transports de 7,7% en lien avec l'augmentation du covoiturage	Taux de remplissage moyen des véhicules de 1,3
2050	Diminuer les consommations et les émissions de GES du secteur Transports de 18% en lien avec l'augmentation du covoiturage	Taux de remplissage moyen des véhicules de 1,5



Moyens

Techniques	✓ Communication et organisation de réunions, accompagner les porteurs de projet, accompagner les covoitureurs
Humains	✓ % d'ETP dans le service mobilité de CCA (suivi des partenariats) ✓ % d'ETP des animateurs de la maison des transitions
Financiers	✓ Animation, accompagnement : inclus dans la Maison des transitions



Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation

Nombre de ménages entrés dans le dispositif
Estimation du nombre de kilomètres « d'autosolisme » évités
Evolution des parts modales
Taux de remplissage des véhicules



Calendrier prévisionnel

2023	2024	2029
Poursuite de l'expérimentation covoiturage en milieu rural	Communication et mobilisation des ménages sur un projet d'autopartage collectif	Evaluation et décision d'extension à plus large échelle

Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.4 : Accompagner le remplacement des chaudières fioul par des énergies renouvelables

Cibles	8400 logements
Pilotes	CCA (Service Habitat)
Services CCA associés	Service communication, pôle économie et tourisme
Partenaires	Réseau Tynéo, Approche Ecohabitat, professionnels (artisans, syndicats, banques, notaires), chambre des métiers, opérateurs OPAH, ANAH, Département, Région, ADEME

	Descriptif
---	-------------------

- > Communiquer et accompagner les ménages sur les aides et possibilités techniques de changements de leurs chaudières avec les technologies ciblées (bois, pompe à chaleur), via le Point Info Habitat intégré à la Maison des transitions
- > Informer et sensibiliser les artisans, chauffagistes via le Point Info Habitat et le Réseau Tynéo

	Thématiques PCAET en lien avec l'action			
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

	Vigilances environnementales
---	-------------------------------------

Vigilance pour le remplacement des installations de chauffage par des installations au bois-énergie, privilégier le remplacement par des équipements performants (par exemple les installations labellisées Flamme Verte par l'ADEME), et privilégier également l'utilisation d'un combustible sec

	Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances	Stratégiques
2026	Diminuer les émissions de GES du secteur Résidentiel de 9,0% en lien avec la substitution des énergies fossiles
2030	Diminuer les émissions de GES du secteur Résidentiel de 12,3% en lien avec la substitution des énergies fossiles
2050	Diminuer les émissions de GES du secteur Résidentiel de 28,6% en lien avec la substitution des énergies fossiles
	Opérationnelles
	20% des logements sortis du fioul (1330 logements)
	33% des logements sortis du fioul (2220 logements)
	100% des logements sortis du fioul (6650 logements)

	Moyens
---	---------------

Techniques ✓ Campagne de communication et de sensibilisation porté par CCA, travail avec les artisans, mobilisation de Réseau Tynéo

Humains	Voir action 2.3
----------------	-----------------

Financiers	
-------------------	--

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
Nombre de chaudières remplacées par an Part du fioul dans les consommations d'énergie Nombre de dispositifs de chauffage par des énergies renouvelables	

	Calendrier prévisionnel
2023	2029 

Sensibilisation des artisans et communication auprès du grand public

Evaluation

Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.5 : Développer la production d'énergies renouvelables par le tertiaire et aménager des réseaux de chaleur

Cibles	Bâtiments publics et privés
Pilotes	CCA (service développement durable) & communes
Services CCA associés	Pôle économie et tourisme
Partenaires	Associations locales, SDEF, CCI, VALCOR, fournisseurs de bois-énergie, Taranis

Descriptif
<ul style="list-style-type: none"> > Etudier l'opportunité de développer un ou plusieurs réseaux de chaleur à partir de l'UVED de Valcor ou de chaufferies bois à créer. > Solaire : à partir des audits sur les bâtiments publics, investir le développement de l'autoconsommation lorsque les bâtiments sont très consommateurs. Revente pour les grandes toitures. Mettre à disposition des toitures pour des projets citoyens. > Développer des financements participatifs pour l'investissement par les privés. > Faire évoluer les règlements des ZA pour inclure la production d'énergies renouvelables et/ou réseaux de chaleur de manière systématique. > Etudier la création de centrales photovoltaïques au sol sur des terrains déjà dégradés (anciens sites industriels, sites pollués, carrière en réhabilitation, etc.). > Accompagner les acteurs publics et privés dans la mise en place de photovoltaïque sur leurs toitures (par le réseau Tynéo). > Etudier la faisabilité d'installer des centrales photovoltaïques au sol sur des terrains déjà dégradés (anciens sites industriels, sites pollués, etc.).

Thématiques PCAET en lien avec l'action				
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

Vigilances environnementales
Vigilance quant à l'intégration paysagère des systèmes de production d'énergies renouvelables
Vigilance quant à l'artificialisation des sols lors du développement d'énergies renouvelables

Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures.

Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances
2026
2030
2050

Moyens
Techniques
Humains
Financiers

Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
Production d'énergie renouvelable sur le territoire Nombre d'installations et puissances Localisation des nouveaux projets, notamment vis-à-vis d'éventuelles sensibilités paysagères et/ou environnementales Estimation des teqCO ₂ évitées

Calendrier prévisionnel
2023



Axe 4 : Développer les énergies locales et alternatives aux énergies fossiles

Action 4.6 : Développer la production d'énergies renouvelables avec la filière agricole

Cibles	Ensemble de la surface agricole du territoire
Pilotes	CCA (service développement durable)
Services CCA associés	Services grand cycle de l'eau, économie et tourisme
Partenaires	Chambre d'Agriculture, SDEF, SEM Finistère Energie, GrDF, SCIC Energie-bois, APEPHA, AILE, développeurs éoliens, Taranis, Breizh Energie, communes

Descriptif
<ul style="list-style-type: none"> > Poursuivre le développement de la filière Energie Bois et associer la SCIC et les territoires voisins dans les discussions, faire le lien sur les grosses opérations publiques (exemplarité). Déployer le label Haie. Préconiser l'installation d'équipements efficaces (labelisés « Flamme Verte ») ainsi qu'un contrôle lors de l'installation concernant les équipements bois pour éviter les risques de pollutions aux particules fines > Valoriser les installations de production d'EnR agricoles existantes pour susciter le développement de nouveaux projets > Encadrer les projets privés de méthanisation, dans le respect des vigilances environnementales relevées > Encadrer le développement des projets éoliens

Thématiques PCAET en lien avec l'action				
Consommation d'énergie	Production d'énergie renouvelable	Emissions de GES	Qualité de l'air	Adaptation au changement climatique

Vigilances environnementales
Vigilances quant à l'insertion des méthaniseurs dans leur environnement (risques de nuisances et de pollution) et dans les filières de production de biodéchets et d'utilisation des digestats.
Vigilance quant à l'installation de méthaniseurs en amont des stations de traitement d'eau potable
Vigilance pour le remplacement des installations de chauffage par des installations au bois-énergie, privilégier le remplacement par des équipements performants (par exemple les installations labellisées Flamme Verte par l'ADEME), et privilégier également l'utilisation d'un combustible sec)
Vigilance quant à l'artificialisation des sols lors du développement d'énergies renouvelables
Chacune des vigilances présentées est associée à des mesures pour éviter, réduire, voire compenser les impacts négatifs de la mise en œuvre du PCAET (cf. rapport environnemental du PCAET). Les accompagnements prévus par CCA (financier, technique, administratif, etc.) sont conditionnés au respect de ces mesures.

Orientations stratégiques et opérationnelles
Echéances
2026
2030
2050
Stratégiques
Contribution à la production de 152,3 GWh d'énergies renouvelables et de récupération
Contribution à la production de 207,7 GWh d'énergies renouvelables et de récupération
Contribution à la production de 484,7 GWh d'énergies renouvelables et de récupération
Opérationnelles
Utilisation de 20% du potentiel de production de bois énergie, 15% des toitures exploitables par les technologies solaires, 7% du potentiel en méthanisation
Utilisation de 33% du potentiel de production de bois énergie, 25% des toitures exploitables par les technologies solaires, 12% du potentiel en méthanisation
Utilisation de 100% du potentiel de production de bois énergie, 75% des toitures exploitables par les technologies solaires, 35% du potentiel en méthanisation

Moyens
Techniques
✓ En fonction des projets : réunions de facilitation / sensibilisation
Humains
✓ % d'ETP dans le service développement durable de CCA (pilotage de la démarche, suivi des partenariats...)
✓ Bois-énergie : SCIC Energies Bois Sud Cornouaille
✓ Méthanisation et Solaire : utiliser les ressources de l'APEPHA, de la Chambre d'agriculture et du SDEF
Financiers
✓ Déploiement du label Haie (SCIC EBSC) : participation de CCA de 3 300 € en 2021 et 2022.

Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
Production d'énergie renouvelable sur le territoire Nombre d'installations et puissances Localisation des nouveaux projets, notamment vis-à-vis d'éventuelles sensibilités paysagères et/ou environnementales Estimation des teqCO ₂ évitées

Calendrier prévisionnel
2023
Poursuite du déploiement du label Haie
Sensibilisation des communes pour la création de réseaux de chaleur utilisant le bois déchiqueté produit localement
2024
Dans le cadre de la révision du SCoT : définition d'un schéma éolien prescriptif
2029

ACTION TRANSVERSALE

**CRÉER UNE MAISON DES
TRANSITIONS**

Action transversale

Créer une Maison des Transitions

Cibles	Tout public
Pilotes	CCA (service développement durable)
Services CCA associés	Services déchets, environnement, habitat, économie et tourisme, mobilités, grand cycle de l'eau, cohésion sociale, usages numériques
Partenaires	Institutionnels, services CCA, communes, entreprises, associations

	Descriptif
--	-------------------

- > Création d'une Maison des transitions sous forme d'un réseau partenarial basé à l'Ecopôle (thématisques énergie, habitat, construction, comportements de consommation), en lien notamment avec la boutique Coralie de Concarneau, les services de CCA en charge de la démarche « territoire économie en ressources » (écologie industrielle territoriale, réduction des déchets) et du projet alimentaire territorial, et d'autres partenaires à définir.
- > Dans ce réseau, animation et mobilisation de la société civile (population, entreprises, associations...) au travers de réunions d'information, de formations, d'ateliers, de permanences, de conseils, d'accompagnement de démarches ou de projets...

	Thématiques PCAET en lien avec l'action
	Consommation d'énergie
	Production d'énergie renouvelable
	Emissions de GES
	Qualité de l'air
	Adaptation au changement climatique

	Vigilances environnementales
--	-------------------------------------

Sans objet

	Orientations stratégiques et opérationnelles
--	---

Echéances	Stratégiques	Opérationnelles
2026	Contribution aux objectifs globaux de réduction des consommations énergétiques de 12,8% et des émissions de GES de 20,2%	Concourir à la mise en œuvre du PCAET
2030	Contribution aux objectifs globaux de réduction des consommations énergétiques de 17,5% et des émissions de GES de 27,6%	
2050	Contribution aux objectifs globaux de réduction des consommations énergétiques de 40,8% et des émissions de GES de 64,4%	

	Moyens
Techniques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Locaux existants (Ecopôle, boutique Coralie) dont l'organisation et l'aménagement doivent être réinterrogés eu égard aux nouvelles missions. Recherche éventuelle de nouveaux locaux en fonction des missions. ✓ Conclusion de partenariats avec des institutions, des collectivités, des associations, des entreprises.
Humains	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Missions d'accueil des publics, d'animation et de gestion du réseau partenarial : 2 ETP dès 2023, en fonction du développement du réseau et des plages d'ouverture de la Maison des transitions. Missions assurées par CCA ou déléguées à un partenaire.
Financiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition du projet et des partenariats : 40 000 € dont 12 000 € à la charge de CCA ✓ Animations, accompagnements des publics (RH) : 450 000 € dont 162 000 € à la charge de CCA ✓ Adaptation provisoire des locaux de l'Ecopôle : 5 000 €

	Indicateur(s) de suivi et/ou d'Evaluation
	Nombre et typologie (citoyen, entreprise, association, etc.) des personnes recensées aux réunions d'informations réalisées
	Nombre et typologie (citoyen, entreprise, association, etc.) des personnes se présentant à la Maison des Transitions pour bénéficier d'un conseil ou d'un accompagnement particulier
	Nombre d'heures de conseil et d'accompagnement, par type de public et par thématique

	Calendrier prévisionnel
2023	2023-2024
Définition du projet avec les différents partenaires. Formalisation des partenariats techniques et financiers.	Montée en charge progressive
	Evaluation et révision du fonctionnement dans le cadre de la mise à jour du PCAET